



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 janvier 2010

HÔTEL DE VILLE - AVENANT N° 1 AU  
MARCHÉ POUR LE LOT N° 2 - GROS OEUVRE -  
MAÇONNERIE

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 22 janvier 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Aurélien MANSART -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

**PATRIMOINE BATI ET MOYENS      HÔTEL DE VILLE - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ POUR LE LOT N° 2  
- GROS OEUVRE - MAÇONNERIE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal a approuvé par délibération en date du 23 février 2007 l'opération de restructuration de l'Hôtel de Ville en deux phases de travaux. La première phase concernant la rénovation et l'accessibilité extérieure de l'Hôtel de Ville a été attribuée lors du Conseil municipal du 26 octobre 2007.

Le Conseil municipal a adopté la délibération portant sur l'ajustement du programme de rénovation et d'aménagement de l'Hôtel de Ville le 29 septembre 2009 et celle sur les marchés de travaux le 19 janvier 2009.

Lors des travaux de maçonnerie de l'ascenseur central, il a été indispensable en raison de contraintes techniques - le sol requis se trouvant à 8 m de profondeur- de procéder à un sondage du sol. Au vu du rapport d'analyses, il est nécessaire de faire des longrines supplémentaires pour s'ancrer dans les murs.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'un avenant.

Les dépenses correspondantes sont imputées au Chapitre 03003001 - Fonction 0200 - Compte 2313.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 avec l'entreprise TROUBAT, pour un montant supplémentaire de 5920,85 € TTC soit 1,9% d'augmentation par rapport au marché initial. Le marché après avenant s'élève donc à 316 904,51 € TTC.

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**